

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents à la séance : 14
Nombre de procurations : 03
Nombre de votants : 17

Date de convocation : 6 novembre 2025
Date d'affichage : 7 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de **Mme Annie BRAS-DENIS, Maire.**

Présents : MM **BRAS-DENIS** Annie, **LE GUEUZIEC** Jean-Yves, **LE QUÉRÉ** Martine, **BLANZIN** Jérémy, **COATANLEM** Pascale, **LAFONTAINE** Marcel, **EVEN** Jean-Michel, **SALLOU-LE GUEN** Nadine, **LE CORRE** Nathalie, **GUEGAN** Stéphane, **PERRON** Sandra, **GAHINET** Marie, **LE BALCH** Pierrick, **HILQUIN** Hervé

Absents : **LE GUERN** Frédéric, **ROUDAUT** Benoît, **LE GALL** Florence, **LE BASTARD** Claudine, **CORSON** Jeannine

Procurations : **LE GUERN** Frédéric à **SALLOU-LE GUEN** Nadine, **LE GALL** Florence à **PERRON** Sandra, **CORSON** Jeannine à **HILQUIN** Hervé

Secrétaire de séance : Pascale **COATANLEM**

N° 2025-87

Mise à jour des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2026

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de mettre à jour les tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2026. Il est proposé une augmentation des tarifs existants de 1.5%.

Afin de tenir compte du montant de franchise de 1 000 € appliqué désormais sur la prise en charge des sinistres couverts par les contrats d'assurance de la commune, pour les dommages aux biens mobiliers et immobiliers, il est proposé de réévaluer le montant de la caution demandée aux locataires de la salle de 700 € à 1 000 € et de conserver la caution complémentaire de 100 € spécifique à l'état de propreté des équipements.

Par ailleurs, une fois que les travaux de rénovation de la phase 2 des espaces Ti Jean Foucat et de la salle des fêtes Norbert Le Jeune seront achevés, il sera certainement nécessaire de revoir les tarifs de location de ces deux équipements au cours du 2^{ème} trimestre 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2024 du décembre 2024 fixant les tarifs communaux et les conditions d'utilisation des bâtiments communaux,

Considérant qu'il convient d'actualiser les tarifs communaux et les cautionnements demandés aux utilisateurs des salles communales,

Entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions de tarifs dans les conditions exposées ci-dessus pour le budget principal telles que présentées en annexe,

DIT que les recettes seront applicables au 1^{er} janvier 2026.

Le Maire,
Annie BRAS-DENIS



Le Secrétaire de séance,
Pascale COATANLEM

SALLE NORBERT LE JEUNE	Tarifs en € au 01/01/2026
Caution	1 000 € +100 €
Location aux personnes de PLOUARET	
1 ^{ère} journée	198 €
2 ^{ème} journée	96 €
Café de deuil (1/2 journée)	38 €
Participation aux frais de chauffage (novembre à mars inclus)	20 € / jour
Les associations plouarétaises et associations dont Plouaret est membre	gratuité
Location aux personnes et associations extérieures	
1 ^{ère} journée	350 €
2 ^{ème} journée	178 €
Location la veille de l'évènement à partir de 18 heures <i>Cette mesure ne concerne pas les associations plouarétaises</i>	49 €
Location le lendemain de l'évènement jusqu'à 14 heures <i>Cette mesure ne concerne pas les associations Plouarétaises</i>	49 €
Participation aux frais de chauffage (novembre à mars inclus)	20 € / jour
Les réunions d'information générale en direction des administrés	gratuité
Les expositions ventes	
Commerçants locaux	25 €
Commerçants extérieurs	244 €
Participation aux frais de chauffage (novembre à mars inclus)	20 € / jour
Les activités organisées par les associations de PLOUARET	gratuité
Location aux établissements scolaires, organismes ou syndicats ou associations <u>dont PLOUARET est membre</u> : pour spectacles, expositions, répétitions	gratuité
PRECISIONS Pas de location de chaises hors salle des fêtes, ni autre matériel Location de la friteuse comprise dans le prix de la salle La vaisselle ou le matériel cassés ou abîmés seront facturés à l'utilisateur au tarif d'achat, dans la mesure où c'est facturable	

ESPACES TI JEAN FOUCAT		Tarifs en € au 01/01/2026
Caution		1 000 € +100 €
Associations locales pour des activités ponctuelles participant au projet associatif territorial		
Salle Compagnie La Marseillaise	gratuité	
Espace partagé-convivialité		
Salle Christian Le Fustec		
Associations locales et extérieures pour des manifestations ponctuelles hors projet associatif territorial ou prestations payantes Pas de location aux particuliers		
Salle Compagnie La Marseillaise	41 € / jour	
Espace partagé-convivialité	41 € / jour	
Salle Christian Le Fustec	122 € / jour	
Salle Christian Le Fustec	12 € / heure	
Participation aux frais de chauffage (novembre à mars inclus)		20 € / jour

COMPLEXE DE LOISIRS		Tarifs en € au 01/01/2026
Caution		1 000 € +100 €
Location aux personnes de PLOUARET		
1 ^{ère} journée		104 €
2ème journée		56 €
Café de deuil (1/2 journée)		38 €
Les associations plouarétaises et associations dont Plouaret est membre		gratuité
Participation aux frais de chauffage (novembre à mars inclus)		20 € / jour
Location aux personnes et associations extérieures		
1 ère journée		258 €
2ème journée		129 €
Location la veille de l'évènement à partir de 18 heures <i>Cette mesure ne concerne pas les associations plouarétaises</i>		27 €
Location le lendemain de l'évènement jusqu'à 14 heures <i>Cette mesure ne concerne pas les associations plouarétaises</i>		27 €
Participation aux frais de chauffage (novembre à mars inclus)		20 € / jour
<u>PRECISIONS</u>		
Pas de location de chaises hors complexe, ni autre matériel		
La vaisselle ou le matériel cassés ou abîmés seront facturés à l'utilisateur au tarif d'achat, dans la mesure où c'est facturable.		